



Communiqué de presse – Janvier 2023

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIETE HYPERPLAN DANS LE CADRE D'UNE LEVEE DE FONDS D'UN MONTANT DE 4,1 MILLIONS D'EUROS

Hyperplan, entreprise Saas dédiée au soutien des entreprises industrielles de la chaîne alimentaire, réalise une levée de fonds d'un montant de 4,1 millions d'euros afin de déployer sa plateforme collaborative de suivi des cultures.

Créée en 2021, Hyperplan propose une technologie fondée sur des données satellites et météorologiques permettant à ses clients de mieux anticiper les conséquences du changement climatique et des perturbations des chaînes d'approvisionnement sur la production végétale.

Combinant expertise approfondie des chaînes d'approvisionnement alimentaire et développement de produits et de technologies de pointe, Hyperplan poursuit une mission de sécurisation de la chaîne agro-alimentaire en aidant les entreprises industrielles à améliorer leurs décisions opérationnelles commerciales ou industrielles malgré la volatilité grandissante de l'approvisionnement agricole.

Cette levée de fonds, à laquelle ont participé Demeter via son fonds Agrinnovation, BNP Paribas Développement, Polytechnique Ventures, PeakBridge, Technmind et Unilis Agtech, permettra notamment à Hyperplan de déployer sa technologie innovante à toutes les cultures et à l'international.

Thibault Chareton (associé) et **Anouck Larreya** (collaboratrice) ont conseillé la société Hyperplan dans le cadre de cette levée de fonds. Le cabinet Joffe & Associés a conseillé les investisseurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton :
(tchareton@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.